



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s
Et Surveillant(e)s brigadiers



Dénonciation calomnieuse, complot, pressions et intimidations !

Ce 04 mai 2024, le CD de CHATEAUDUN a été à nouveau le théâtre de demandes d'explications, de complot, de pression et d'intimidation des plus grotesques d'un représentant de l'administration pénitentiaire.

En effet, trois agents se sont vus remettre ce cinq feuillets, au motif qu'un détenu mécontent du service public, s'était plaint auprès **du responsable ATF**. Ce dernier, sans rien demander à nos 3 collègues accusés à tort, s'est permis de visionner les caméras de surveillance afin de retracer la journée de son protégé et de jouer à l'inspecteur Derrick !

Fort des accusations du détenu et de son intime conviction, notre bon chef est allé rendre compte... au CHEF DE DETENTION, lequel a aussitôt rédigé les demandes d'explications sur des faits imaginaires :

« Vous entrez dans la cellule suivis de vos collègues au prétexte d'une fouille », « Avez-vous informé le gradé de roulement de cette fouille ? Pourquoi le détenu n'a pas eu de douche au retour sport ? Pourquoi n'a t'il pas eu de repas ? Avez-vous eu une altercation physique ou verbale avec ce détenu ? »

Des affirmations terminées d'un point d'interrogation, clairement à charge visant à donner de la crédibilité au détenu accusateur et à son rapporteur. Monsieur le chef de détention, Monsieur le responsable ATF, le SPS a 2 questions à vous soumettre en retour :

« Avez-vous déjà entendu parler de la chaîne hiérarchique ? »

« Connaissez-vous le délit de dénonciation calomnieuse ? »

De surcroît, tout cela a été établi au mépris et à la méconnaissance du responsable de bâtiment, qui pendant ce temps, effectue son travail, lui ... auditionnant le détenu et en demandant des comptes à ses agents pour parvenir au résultat tellement prévisible :

- Que, **OUI**, ce détenu vous a mené en bateau.
- Que, **NON**, il n'y a pas eu de fouille, et quand bien même !?

Le SPS s'insurge de cette habitude de ces deux comparses, de vouloir faire la pluie et le beau temps sur notre structure, dénigrant systématiquement le travail des personnels de notre établissement et ce, tout grade confondu, mais dans quel but ? Sous quel prétexte ?

Probablement qu'au royaume des aveugles, les borgnes sont rois...

Mais les murs de la détention raisonnent encore des mots de ce responsable ATF, qui se serait permis de mettre la pression sur un autre détenu témoin de cette affaire, afin que ce dernier revienne sur ses déclarations et qu'il témoigne en son sens, dans l'optique de mettre en cause les surveillants.

Si ces faits sont avérés, ce comportement est inqualifiable et indigne de l'uniforme !!!

Le SPS se tient aux côtés des agents et attend une réponse rapide et intransigeante de la Direction de l'établissement, afin qu'une demande d'explication en bonne et due forme soit établie à l'égard de cet officier et que lumière soit faite sur cette affaire dans les plus brefs délais.

Nul doute que le personnel de l'établissement ne pourra plus faire confiance à cet OFFicier !

Le SPS, 100% Surveillant(e)s, 100% Indépendant !

Le 07 juin 2024, le bureau local.

site internet : www.sps-penitentiaire.fr